



## **Assemblée générale statutaire 2018** **Vendredi 27 avril, 18h00, Château-d'Œx**

La présidente, Mme Catherine Schulé, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

### **Présent-e-s :**

Mmes Marina Andres, Francine Bornet, Anne-Lise Chappuis-Karlen, Isabelle Henchoz-Gonin, Mary-José Henchoz, Sylvie Morier, Murielle Racine, Catherine Schulé

MM. Philippe Aeberli, Eric Fatio, Guy Morier

L'ASIPE et la Municipalité de Château-d'Œx en la personne de M. Eric Fatio

### **Excusé-e-s :**

Mmes Bénédicte Delmot Morier, Marie-Noëlle Buchillier-Wicht, Anne Fatio-Turrian, Geneviève Girard, Anne-Marie Henchoz-Burri, Isabelle Henchoz Creteigny, Eliane Jaccard, Monique Jaccard, Myriam Tinouch-Stucki, Verena Stucki

Mmes et MM Corinne et Daniel Saugy, Corinne et Raymond Vuadens

MM Frédy Bornet, Jean-Claude Gandur, Jean-David Isoz, Pierre Quinche, Luc Recordon

Municipalités de Rossinière et de Rougemont

\* \* \*

### **1. Procès-verbal Assemblée générale du 17 mars 2017**

Le PV est lu par Marina Andres. Une modification (en italique ci-dessous) est apportée au point f) Nomination de la commission de vérification des comptes : « Le comité propose la composition suivante : *1<sup>er</sup> vérificateur : Daniel Saugy ; 2<sup>ème</sup> vérificateur : Jean-David Isoz ; suppléance : vacat. Le comité est prié de rechercher une personne.*» (Mme Murielle Racine acceptera d'endosser cette fonction). Le PV est adopté ainsi modifié, avec remerciements à son auteur.

Mme Isabelle Henchoz-Gonin relève l'intérêt de soutenir le programme Lift Pays-d'Enhaut.

### **2. Membres 2017 : admissions / démissions**

La liste de nos membres compte à ce jour **87** inscriptions, comme l'an dernier, avec les mouvements suivants : nous avons pris acte de 2 décès (Claire Bermane et Marie-Jeanne Allegri), dissocié 2 membres qui se sont séparés et enregistré une nouvelle admission (Sonia Rosat).

### 3. Rapport d'activité 2017

- a) Depuis notre dernière Assemblée générale, nous avons eu 2 séances de comité (15.09.17, 21.03.18) et nous sommes toujours en contact par courriel pour régler les affaires courantes.

Le 21 mars, nous avons pris le temps de trier nos archives.

Le 29 mars, nous avons rencontré Madame Nathalie Anderegg dans son atelier à Rossinière et beaucoup admiré son travail d'artiste. Malgré cela, nous n'avons pas donné suite à l'organisation d'un atelier de peinture pour les élèves. D'une part, les prix demandés ne correspondent pas à nos disponibilités. D'autre part, le nombre d'enfants pouvant être accueillis est très limité.

Le 29 juin, Monsieur Jean-Claude Gandur est venu à Château-d'Œx assister aux promotions. Le lendemain il était invité par la classe de 11VP de Sonia Rosat pour une balade au bord de la Sarine, suivie d'un repas au Chalet, auquel la présidente ainsi que Mmes Andres et Delmot Morier ont pris part.

Le 30 septembre dans le chalet de l'Etambeau, a eu lieu la vente de livres anciens appartenant au fond de la bibliothèque de l'ancien Collège Henchoz et qui avaient été cédés au Musée du Vieux Pays-d'Enhaut. La vente était organisée par Madame Françoise Ostermann et notre comité. Il n'y a pas eu foule mais nous avons passé un bon moment et le montant des quelques ouvrages vendus a été versé au Musée du Vieux Pays-d'Enhaut.

Il est relevé qu'il y a encore au Musée ainsi que dans une salle du nouveau Collège Henchoz des livres de l'ancienne bibliothèque, signés Jacques-François Henchoz. Une mise en valeur de ceux-ci dans l'espace exposition du nouveau collège est à l'étude.

- b) Marina Andres ainsi que la présidente participent toujours aux séances du conseil de la Fondation Marcel Gardel, qui auront lieu cette année le 25 mai et le 27 octobre.
- c) Mme Delmot Morier actualise et tient constamment à jour notre site internet. Un tout grand merci à elle !
- d) En ce qui concerne notre soutien financier, nous avons accordé les montants suivants durant l'année 2017 :
- **200 francs** à la classe 6P de Madame Geneviève Girard et Monsieur Flavien Marmillod pour financer une activité guidée au musée de Ballenberg, « Sur les traces de l'artisanat ». Nous avons reçu une belle lettre de remerciements accompagnée d'un magnifique dossier retraçant cette activité.
  - **700 francs (30 francs de cotisation et 670 francs de don)**, comme l'an passé, à l'Association LIFT dont le but est de rapprocher le monde professionnel et l'école en permettant à des élèves dès la 10<sup>ème</sup> année de découvrir très concrètement ce monde, en travaillant chaque semaine durant 2 à 4 heures, pendant plusieurs mois, hors temps scolaire, dans une entreprise de la région.

- **1'000 francs** pour le concours de robotique, que nous avons décidé de soutenir durant trois années consécutives. Le groupe de 7 élèves est sorti 3<sup>ème</sup> du classement lors des épreuves régionales à Yverdon en novembre et a donc pu participer à la finale suisse le 10 février de cette année, où il a décroché une belle 8<sup>ème</sup> place ; à relever leur 1<sup>ère</sup> place pour le travail d'équipe.
  - Enfin, **154 francs** ont été consacrés à remercier Monsieur Gandur qui a invité les élèves de 8<sup>ème</sup> à visiter sa collection d'antiquités à Carouge, au Musée Harsch.
- e) Il faut encore relever que du 24 au 26 mars 2017, Monsieur Gandur a invité à nouveau les élèves de 11 VP, à Landerneau cette fois-ci, pour une nouvelle visite d'une exposition d'art contemporain : Hartung et les peintres lyriques. Et le dernier week-end de novembre, c'est la classe de 9 VP qui a été invitée par notre mécène à Caen, où les élèves ont pu découvrir d'une part une exposition sur les premiers pas des égyptologues et d'autre part le mémorial de Caen dédié au débarquement du 6 juin 1944.

#### **4. Présentation des comptes 2017 et rapport de la commission de vérification**

Le caissier, Philippe Aeberli, présente les comptes 2017. Ceux-ci affichent un bénéfice de Fr. 1470.21 qui a été reporté au capital, dont le montant s'élève maintenant à Fr. 65'559.97.

La présentation des comptes ne suscitant aucune question ni remarque, de chaleureux mercis sont adressés à notre caissier pour la qualité de son travail.

La parole est ensuite donnée aux vérificateurs des comptes, qui se sont réunis le 18 avril 2018. La commission était composée de MM. Daniel Saugy et Jean-David Isoz. C'est Mme Murielle Racine, suppléante, qui nous lit le rapport. La commission propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

#### **5. Cotisations annuelles**

Le comité propose le statu quo, à savoir :

- Cotisation individuelle : Fr. 30,-
- Cotisation pour couple, association, entreprise : Fr. 50,-
- Cotisation pour étudiant, apprenti, chômeur, AVS : Fr. 20,-

L'assemblée accepte unanimement le statu quo.

#### **6. Nomination de la commission de vérification des comptes 2018**

Le comité propose la composition suivante :

1<sup>er</sup> vérificateur : Jean-David Isoz

2<sup>ème</sup> vérificateur : Murielle Racine

Suppléant : Guy Morier

L'assemblée accepte unanimement la proposition du comité.

## 7. Composition du Comité

La présidente remercie vivement Philippe Aeberli, Bénédicte Delmot Morier et Marina Andres, toujours disponibles, enthousiastes et efficaces.

Les quatre membres actuels du comité sont disposés à poursuivre leur mandat, pour autant que l'assemblée donne son accord.

L'assemblée accepte à l'unanimité la formation du comité telle que présentée et le remercie pour son engagement. La présidente remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

## 8. Divers et propositions individuelles

### a) Perspectives pour cette année 2018

Comme annoncé au point 3 d), nous allons continuer à soutenir le groupe de robotique qui offre de belles découvertes à nos élèves. Nous allons également poursuivre le soutien à Lift.

Cet automne, nous allons à nouveau mettre sur pied l'atelier de découpage, animé par Madame Corinne Karnstädt.

### b) La parole à l'assemblée

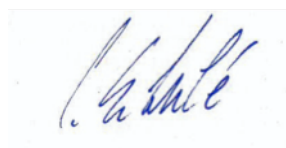
M. Eric Fatio, au nom de l'ASIPE et de la Municipalité de Château-d'Œx, remercie vivement l'association et son comité pour leur engagement en faveur des élèves du Pays-d'Enhaut. Mme Andres, en sa qualité de directrice de l'établissement scolaire, s'associe à ces remerciements.

\* \* \*

Fin de la séance : 19h30

Un apéritif est proposé ensuite à l'assemblée.

Catherine Schulé



Marina Andres

